

De l'esprit de corps au corps du texte : cohésion militaire et dissolution journalistique

Claire Oger

CREC-Saint-Cyr

CEDITEC (EA 3119) – Paris XII

L'Armée de terre peut se décrire suivant trois axes :

- opérationnel, en tant que composante des forces armées nationales vouée à l'action militaire terrestre ;
- structurel en tant que grande organisation performante et moderne ;
- social, en tant que *communauté humaine en symbiose avec la nation*¹. (Armée 2002)

C'est sur ces mots que s'ouvre la récente² brochure *Armée de terre 2002*, « document d'état-major pérenne qui s'inscrit dans le cadre de la politique de communication de l'armée de terre ». Quelques pages plus bas, le troisième axe cité dans ces lignes sera décliné en une double évocation, où l'on apprend que l'armée de terre est d'abord « une communauté humaine vivante, unie dans la discipline et la fraternité d'armes » : « l'esprit de corps est le ciment de l'armée de terre [...] ; sa force, sa chaleur et son intensité sont indispensables au soldat ». Cette communauté entretient d'autre part une « nécessaire symbiose » avec la « communauté nationale, [...] qui seule, donne légitimité à son action ».

-
1. Sauf mention contraire, dans les extraits qui suivent, c'est nous qui soulignons. Les abréviations entre parenthèses renvoient aux documents officiels dont les références exactes sont mentionnées dans la bibliographie.
 2. Document diffusé aux officiers généraux et aux chefs de corps par l'État-Major de l'Armée de Terre en avril 2000.

I- COHÉSION MILITAIRE

I.1- De la cohésion militaire à la cohésion nationale

La cohésion, pour les militaires, n'est pas un vain mot. Valeur emblématique de l'institution, elle apparaît de manière obsessionnelle dans les textes officiels aussi bien que dans le discours plus informel qui émane de la communauté (qu'il s'agisse d'articles publiés dans la presse militaire ou de conversations courantes). Et les productions institutionnelles insistent sur le fait que, loin de constituer un « propos incantatoire qui s'inscrirait dans l'air du temps³ », les liens avec la nation sont l'indispensable prolongement de ceux qui unissent les militaires entre eux. Ainsi s'organise un système de liens qui comporte plusieurs dimensions, rattachant l'individu à plusieurs communautés :

– Esprit de corps, solidarité, expérience commune sont au cœur de la cohésion que nous qualifierons de « synchronique » pour désigner les liens de solidarité et de fraternité qui soudent en des cercles concentriques les membres d'une même unité, d'un même régiment, d'une même arme⁴, d'une même armée.

Depuis l'échelon de la cellule de base jusqu'à celui du régiment, s'articulent ainsi dans des systèmes gigognes, des ensembles tactiques marqués à chaque niveau de commandement par une solidarité sans faille, dans une véritable fraternité d'armes qui transcende les niveaux hiérarchiques. Cette solidarité s'obtient à la fois par le professionnalisme rigoureux et par des liens affectifs puissants nourris par une identité collective forte, l'esprit de camaraderie, l'attention aux autres et... la bonne humeur. (Armée 2002 : 47)

– Elle se double d'une dimension diachronique qui unit les militaires à leurs « anciens » par l'intermédiaire des traditions et plus généralement du « devoir de mémoire », autres piliers de l'institution :

3. *Ibidem*.

4. Subdivision interne à l'armée de terre : par exemple, l'infanterie, la cavalerie... En réalité la définition de l'identité dans le monde militaire est infiniment plus complexe, en raison de l'importance que revêt l'appartenance à des groupes spécifiques (« paras », « troupes de marines », etc.) dont les frontières ne recouvrent pas toujours celles des armes. Sur la multiplicité et la subtilité de ces « écarts différentiels », voir A. Thiéblemont, éd., 1999. Sur la désignation – conventionnelle ou non – des groupes considérés, voir M.-A. Paveau, 1994.

Les traditions [...] doivent être un des éléments emblématiques de la cohésion de l'armée de terre. [...]

Les traditions résultent d'éléments épars distingués par la mémoire collective. Elles portent une forte charge symbolique, des valeurs, qui éclairent et soutiennent des comportements. Phénomène identitaire, elles ne se décrètent pas et sont adoptées par une communauté pour à la fois se souder et signifier sa spécificité⁵. (TraCé)

– Enfin cette cohésion, tant synchronique que diachronique, se trouve doublée et renforcée, dans le discours officiel de l'institution, par le « lien armée-nation »⁶, où elle vient puiser à la fois sa légitimité politique et sa signification symbolique. Le Général Bachelet insistait récemment sur cette indispensable mise en perspective :

Ainsi s'explique le rôle de l'esprit de corps dans l'armée de Terre, si souvent incompris et méjugé en dehors d'elle. [...] Cet esprit de corps s'inscrit nécessairement dans un cadre plus large qui l'inspire et l'oriente ; ce cadre reste celui de l'État-Nation, pour nous la France. (Bachelet, 1999)

Le psychiatre C. Barrois précise et explicite les modalités de cette relation entre cohésion et lien armée-nation :

Mais au fait, au nom de quoi un guerrier occidental du XX^e siècle est-il prêt à donner la mort ou sa vie ? [...] Pour les guerriers dont j'amorce ici le portrait, je serais tenté de répondre avec eux que c'est au nom de *cette part*

5. Sur les traditions dans les armées et tout particulièrement sur le partage entre leur caractère institutionnel et communautaire, cf. A. Thiéblemont, éd., 1999 : 163-210 et les articles qui y sont cités.

6. Cette affirmation mérite d'être doublement nuancée :

– En dépit de ces assertions, nous verrons plus bas que les productions non-institutionnelles des militaires (articles, conversations...) font plus souvent apparaître la crainte d'une rupture des liens et que de nombreux militaires ont le sentiment que l'armée est généralement incomprise, parfois bafouée et insultée, ajoutant qu'elle subit le plus souvent cette situation « en silence ». Dans ce type de texte, on relève bien sûr l'expression de la colère ou de l'amertume, mais celle-ci prend assez facilement les accents élégiaques d'amoureux trahis, délaissés par une France ingrate, mais toujours aimée.

– Nous nous plaçons ici dans la perspective de l'analyse du discours et nullement dans le cadre d'une évaluation sociologique de l'évolution du lien armée-nation. Ce thème figure parmi les champs de recherche privilégiés de la sociologie militaire et a suscité de très nombreuses publications de B. Boëne, P. Dabezies, B. Paquetteau. Nous ne citerons, à titre d'exemple qu'un article récent de B. Boëne (1999).

symbolique du territoire de France que représente le groupe d'hommes dont ils avaient la responsabilité au feu. (Barrois, 1993 : 32)

L'idéologie groupale et sa force expliquent aussi que le groupe devient souvent la vraie patrie au nom de laquelle chacun est prêt à tuer ou à mourir. (Barrois, 1993 : 239)

Ce jeu de résonances, dans lequel la nation légitime le groupe qui à son tour, dans l'action, peut se faire une patrie vivante, opère comme la clôture mouvante de ce « système-gigogne » d'identités emboîtées.

1.2- Vers la cohésion du texte

Car la cohésion est bien plus qu'une valeur-phare ou qu'un thème privilégié, et nous allons voir qu'elle opère comme principe organisateur du discours militaire, comme cet « opérateur unique » qui constitue le « noyau sémantique » d'une formation discursive :

Dans cette perspective la formation discursive ne serait pas un conglomérat plus ou moins consistant d'éléments divers qui se souderaient peu à peu, mais plutôt l'exploitation systématique des possibilités d'un *noyau sémantique*. (Maingueneau, 1984 : 62)

Il suffit pour s'en convaincre de parcourir l'une des « méthodes de composition » en usage dans l'armée de terre : on peut tout d'abord y constater qu'une très large part de la réflexion sur les techniques d'expression et d'argumentation en milieu militaire est commandée par le souci permanent de ménager, maintenir, entretenir l'ensemble des liens dont nous venons de parler.

Le recoupement entre techniques d'expression et cohésion s'opère tout particulièrement dans la formation des officiers : « Raisonner et s'exprimer » sont des « actes élémentaires du commandement » (Méth. C : 2) :

Chef, l'officier doit commander, c'est-à-dire décider et convaincre ; subordonné, il concourt à la décision de son chef en lui apportant les éléments dans la limite de sa compétence. Même lorsqu'il exerce un commandement, [...] l'officier a pour charge d'informer les échelons supérieurs de tous les faits qui peuvent éclairer la décision. Ces qualités indispensables dans la subordination ne le sont pas moins dans l'exercice de l'autorité. [...] Si l'officier est par essence un homme d'action, [...] il est aussi nécessairement un homme de communication. (Méth. C : 2).

Si les militaires veulent remplir les tâches qui leur incombent, ils doivent également être capables de parler à des civils (dirigeants politiques, journalistes ou citoyens) et la crainte de la coupure, de la rupture, de l'incompréhension affleure sans cesse :

En effet, dans une ère de communication, comme l'ère présente, nous pensons que nos candidats auront à s'exprimer, un jour, devant des micros. Et dans ces occasions, ils gagneront à appliquer naturellement notre méthode. (Méth. 11)

Il est capital que les élites militaires soient totalement imprégnées, non seulement des valeurs propres à l'institution au sein de laquelle leur vocation les a appelées, mais aussi de la culture civile de la nation et des autorités politiques au service desquelles elles se trouvent. La capacité de communiquer avec ces autorités, *en s'exprimant avec leur vocabulaire et dans leur univers mental*, constitue en effet la condition de base de leur responsabilité principale, à savoir conseiller ces autorités au mieux des intérêts, nécessairement convergents au plus haut niveau, de l'outil militaire et du pays au service duquel il a été forgé. (La Presle⁷, 1993)

Il ne faut pas être sectaire vis à vis de la société civile. Il ne faut pas se couper des problèmes de cette société. [...] L'armée ne peut ni ne doit constituer un monde à part. [...] Il ne faut pas être sectaire à l'intérieur de la société civile. Parce que la défense est l'affaire de tous et qu'il ne faut pas que les officiers contribuent à dresser entre les citoyens des barrières qui empêcheraient, le jour venu, le rassemblement du peuple pour se battre. [...]

On est loin, dira-t-on, de la méthode de raisonnement et de composition... C'est que le raisonnement et la composition ne sont pas des actes gratuits, et que la méthode, comme la discipline, ne saurait être une fin en soi. [...]

Les guerres de la France depuis un demi-siècle ont assez montré que le fracas des armes n'est que le prolongement du combat des idées, combat celui-là dont le militaire n'a pas le privilège, mais auquel il doit participer, s'il ne veut risquer de compromettre le concept même de la défense nationale globale, et par là même, sa raison d'être. (Méth. C : 62)

Le problème étant ainsi posé, l'armée de terre y a apporté une réponse qui combine *l'unité* du discours et son *unicité*, que nous aborderons successivement.

7. Parmi les articles étudiés, nombreux sont ceux qui sont extraits du *Casoar*. Cette revue est publiée par la « Saint-Cyrienne » association des anciens élèves de Saint-Cyr, et les articles sont presque tous écrits par des officiers d'origine saint-cyrienne.

I.3 - Unicité de la méthode

L'objectif poursuivi par l'institution a été d'élaborer une méthode d'expression unique qu'il s'agisse de s'exprimer devant des journalistes ou devant ses pairs, de « rendre compte » à un supérieur ou d'instruire ses subordonnés. Cette unicité présente aux yeux des militaires deux avantages majeurs :

a) l'ambition est de « parler d'une seule voix », exigence elle-même induite par le double impératif de l'efficacité et de la cohésion⁸ :

L'« avertissement » liminaire de la brochure *Armée de terre 2002* est parfaitement explicite :

Le document qui suit cherche donc à développer un discours cohérent, commun aux différents acteurs des forces terrestres, afin de conforter leur crédibilité à l'extérieur de l'institution. (*Armée 2002*)

Nous retrouvons ici les accents de textes auxquels s'est intéressé Gabriel Péries (1997 et 1999), textes dans lesquels est légitimée l'élaboration d'une doctrine commune aux armées pendant la guerre froide :

On ne saurait mieux définir le mot doctrine qu'en soulignant son caractère essentiel : réaliser l'unité de l'action par l'unité des conceptions et des jugements. [...] Une certaine unité des esprits et des cœurs doit se situer d'abord au moins au niveau de la conception du métier⁹.

L'élaboration et l'expression d'une doctrine commune restent la meilleure façon de renforcer l'unité de l'Armée par cette discipline sans coercition, cet esprit de corps qui doit nous trouver tous d'accord dès qu'il s'agit de l'essentiel¹⁰.

Les mêmes arguments ont conduit à développer des techniques similaires dans les différents domaines de l'activité militaire et à

8. Efficacité et cohésion sont toujours en interaction dans ce modèle très pragmatique : le culte de la cohésion est légitimé par l'exigence de l'efficacité opérationnelle même s'il peut s'obtenir au quotidien et « en temps de paix » en cultivant toutes les formes d'expérience commune, y compris les plus banales et les plus prosaïques, dont aucune n'est négligée pour renforcer les liens : sports collectifs, déjeuners, sorties...

9. Extrait de « Éléments pour une doctrine » (article anonyme, *Message des Forces Armées*, n°26, décembre 1957 : 8-9), cité par G. Péries, 1998 : 30.

10. Extrait de l'éditorial (anonyme) de *Message des Forces Armées*, n°31, octobre 1958 : 2, cité par G. Péries, 1998 : 32.

mettre au point une seule et même méthode, qui est indissolublement une méthode de résolution de problèmes et une méthode d'expression, permettant d'aborder indifféremment la mise au point d'une séance d'instruction ou la préparation d'une réunion¹¹, la résolution d'un problème tactique (sur le terrain ou dans le cadre de l'enseignement théorique) et même... la dissertation de culture générale.

Une méthode unique en toutes circonstances¹², et une même méthode pour tous : ainsi tous les militaires imprimeront-ils un même mouvement à leurs raisonnements et à leurs discours, ce qui permettra d'homogénéiser le discours collectif. Le principe qui gouverne cette étonnante entreprise est simple : ne s'agit-il pas, dans tous les cas, d'« élaborer une réponse » puis de la formuler ?

Cette méthode unique et adaptable a pour matrice et pour modèle la MRT, Méthode de Raisonnement Tactique, dont la légitimation fait apparaître les mêmes caractéristiques :

– **son unicité** : du chef de section (peloton) au commandant de l'armée tous les cadres sont formés à un raisonnement et à un langage communs, à l'exception de quelques concepts, en nombre limité, répondant aux besoins des niveaux les plus élevés ;

– **son adaptabilité** à la complexité relative et aux délais de réaction de chaque échelon de commandement. (MRT 85).

Car la MRT se décline en plusieurs versions, de plus en plus élaborées à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie et que les responsabilités s'accroissent, mais toujours organisées selon les mêmes principes élémentaires (étude de l'ennemi, évaluation du rapport de forces, hypothèses sur ses modes d'action possibles, confrontation avec les modes d'action « amis¹³ » possibles, etc.)¹⁴.

11. Cf. le *Manuel de pédagogie militaire* (Pédag.)

12. L'étude d'un certain nombre de métaphores montrera un peu plus bas quelle doit en être l'efficace (acquisitions d'automatismes).

13. Dans la terminologie tactique « ami », employé comme adjectif, s'oppose à « ennemi » et qualifie les forces ou les moyens de l'armée à laquelle on appartient (ou ceux des armées alliées). Dans la MRT, on confronte systématiquement les modes d'actions amis (envisagés) aux modes d'action ennemis (supposés).

14. Nous ne pouvons donner ici davantage de détails sur ce point, auquel nous nous sommes intéressée dans un précédent travail : sur les parallèles systématiques que l'on peut établir entre MRT et méthode de composition, et sur la manière dont cette

A son tour, cette MRT peut être décalquée en Méthode de Raisonnement Général, dans laquelle on suit les étapes du raisonnement de la MRT, pour résoudre un problème général¹⁵ et même en méthode de composition, préconisée pour l'ensemble des travaux écrits, y compris les plus « académiques¹⁶ » comme la dissertation de culture générale. Le principe repose sur la succession de plusieurs phases que l'on peut schématiquement résumer en phase de réflexion (elle même subdivisée en analyse et synthèse) et phase de rédaction, dans laquelle il s'agit de formuler, d'exposer sa réponse¹⁷; dans la méthode de raisonnement tactique, il s'agit de la « rédaction d'ordres », gouvernée par un script immuable, et jalonnée de formules stéréotypées obligatoires :

- Rappel de la mission (lettre de la mission)
- Impression sur l'ennemi
- *Idee de manœuvre* :
 - « en vue de... » (esprit de la mission)
 - « je veux... » (*effet majeur*)
 - « à cet effet... » (MA¹⁸ définitif)
- Rôles
- Besoins en renseignement. (MRT 94)

méthode informe l'analyse du sujet et induit une lecture « tactique » des questions posées, voir C. Oger, 1998 : 39-95 (chap. 2 et 3) et 225-235 (annexe II).

15. On peut, par exemple, évaluer la pertinence d'une décision en évoquant, comme en tactique, les « impératifs » (liés à cette décision), les « contraintes » (imposées par l'environnement), puis en la confrontant à une autre solution possible point par point, etc.
16. Ce terme désigne couramment dans les écoles militaires la formation qui renvoie à des savoirs scolaires ou universitaires (par opposition à la formation militaire). Cette qualification est très significative car pour les responsables de la formation, l'instruction militaire n'est pas une formation purement technique qui s'opposerait à une formation intellectuelle générale. La « composante militaire de la formation » est supposée en effet comporter, tout autant que la « composante académique », des éléments de formation générale (ainsi de la FMG ou « formation militaire générale », où figurent par exemple des enseignements de « pédagogie », ou de « formation à l'exercice de l'autorité »).
17. Cette bipartition rejoint celle qui structure la pédagogie militaire, où la phase de « restitution » désigne le temps où l'élève reproduit aussi bien les savoirs acquis à l'oral ou à l'écrit, que les savoir-faire techniques (Pédag.).
18. Mode d'action (qui correspond à une des options tactiques possibles).

L'étude détaillée de la méthode de composition fait apparaître des homologues systématiques entre la démarche « académique » et la démarche tactique : par exemple, l'introduction de la dissertation militaire comporte, pour faire bonne mesure avec la rédaction d'ordres, une structure – identique à celle de « l'idée de manœuvre » – dont le pilier est la technique de « l'idée-maîtresse » :

- un paragraphe situe et rappelle le sujet, ce qui constitue le pendant du rappel de « l'esprit de la mission » ;

- le suivant énonce la thèse défendue par le candidat : c'est « l'idée-maîtresse », équivalent de « l'effet majeur » de la MRT, c'est-à-dire du résultat que l'on est déterminé à obtenir au détriment de l'ennemi ou malgré lui ;

- le dernier annonce le plan adopté, ce qui constitue un parallèle avec le « mode d'action (MA) » choisi.

La méthode de composition ne comporte pas de référence explicite à la MRT, mais ses rédacteurs ont choisi, pour légitimer la technique de l'idée-maîtresse, une autre homologie, présentée comme toute « naturelle » :

Dans l'expression orale moderne il est d'usage « d'afficher » sa réponse en tête du discours, donc faisons de même pour l'expression écrite (*une seule méthode*). (Méth. 11)

1.4 - Unité du discours et cohésion textuelle

Si l'idée-maîtresse constitue le point nodal de la méthode d'expression militaire, c'est qu'elle remplit la fonction essentielle de contenir, de ramasser en elle le devoir tout entier : synthèse de la thèse défendue, elle doit être placée en tête du texte, dès l'introduction, qu'il s'agisse d'une fiche d'état-major¹⁹, d'un exposé oral, ou d'une dissertation. L'intelligibilité du discours est subordonnée en premier lieu à cette structure hiérarchisée dans laquelle l'idée-maîtresse domine

19. Voir sur ce point le *Manuel de correspondance militaire* : « Une fiche est établie :

- à la demande d'une autorité supérieure pour lui exposer très brièvement le point d'une situation ou lui fournir des éléments d'appréciation suffisants ;

- pour la correspondance de bureau à bureau au sein d'un organisme.

Elle est rédigée sur le mode impersonnel. Elle peut éventuellement comporter une conclusion et des propositions. » (Corr. : 140)

et gouverne l'ensemble de l'argumentation qui suit. En cela la dissertation rejoint les exigences de la correspondance militaire : puisque le destinataire archétypal de l'écrit militaire est le chef au combat, l'introduction se plie aux conditions de l'action menée dans l'urgence et propose d'emblée une solution :

L'introduction d'une composition informative doit permettre au lecteur ou à l'auditeur d'interrompre la présentation pour dire : vu ! j'ai perçu votre proposition ; j'ai compris par quel raisonnement vous alliez la soutenir ; je n'ai pas le temps d'aller plus loin ; je fais confiance à votre logique ; allez-y ! (Méth. C : 55)

Si les auteurs ont pris la précaution de préciser que « l'introduction d'une dissertation doit être faite pour donner envie de la lire en entier », elle n'en doit pas moins, elle aussi, livrer la thèse défendue dès les premières lignes.

Bien plus, l'étude des modèles argumentatifs enseignés suggère que l'organisation textuelle elle-même vise à assurer et redoubler la cohésion du discours : si l'on en croit la méthode de composition, toutes les formes d'argumentation se ramènent en définitive à deux modèles : le raisonnement par convergence et le raisonnement par déduction qui étayent l'idée maîtresse par des cheminements ainsi résumés :

- Démonstration par convergence : mon idée-maîtresse est exacte parce que :
 - * dans tel domaine, elle est exacte parce que...
 - * dans tel domaine, elle est exacte parce que...
 ... donc mon idée-maîtresse est bien exacte.

- Démonstration par déduction : mon idée-maîtresse est exacte. En effet :
 - * telle proposition est exacte parce que...
 - * ce qui entraîne que telle proposition est exacte...
 ... donc mon idée-maîtresse est bien exacte²⁰.

La première remarque que l'on peut faire concerne l'emploi du terme *démonstration* : sans entrer dans la délicate question d'une

20. Le plan par convergence a suscité de nombreux débats et commentaires dans les différentes versions de la méthode de composition et dans les rapports des jurys de concours militaires : souvent critiqué (sous le nom de plan par domaines ou de

éventuelle distinction entre démonstration et argumentation²¹, nous nous contenterons de relever que cette désignation tend à gommer (voire à récuser) la part de subjectivité et/ou de relativité que l'on associe communément à la démarche argumentative, au profit d'une démarche plus formelle susceptible d'établir la « vérité » (« est exacte ») de l'assertion qui encadre fermement le raisonnement (idée-maîtresse énoncée dans l'introduction et dans la conclusion).

Les travaux de Jean-Michel Adam fournissent des outils très intéressants pour qualifier plus précisément le mouvement d'ensemble résumé dans ces lignes : une séquence argumentative développe de manière plus ou moins complexe un « schéma procédural élémentaire » (Adam, 1997 : 117) qui permet un « transfert d'adhésion²² » des prémisses (données/arguments) à la conclusion, ainsi résumé :

[si donnée $p \rightarrow$ (alors) conclusion q]
ou [c'est parce que p (donnée) que q (conclusion)]²³.

Or l'inversion de ce mouvement fait passer de l'argumentation à l'explication : l'« inversion [...] de l'inférence est caractéristique de la séquence explicative » (114), ainsi schématisée :

[Si $q \leftarrow$ c'est (parce) que p]
ou [q est vrai, mais pourquoi ? parce que p]

On reconnaît dans ce dernier mouvement celui qui permet d'étayer l'idée-maîtresse aussi bien dans la démonstration par convergence que dans la démonstration par déduction. Le point commun entre les deux types de raisonnement évoqués par la méthode de composition (Méth. 11) est bien qu'ils constituent des *séquences explicatives* (mon

plan analytique), il a la réputation d'être la bouée de sauvetage des candidats médiocres et... des correcteurs en mal d'inspiration. Son emploi a régulièrement décliné depuis dix ans, notamment au profit du plan « Certes – Néanmoins – Mais surtout » (*cf. infra*).

21. Sur cette question, voir notamment la distinction établie par C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 1992 : 17-19 et relativisée par G. Vignaux, 1988 : 49-60.

22. *Ibidem* : 116. L'expression est empruntée à Chaïm Perelman.

23. Nous avons restitué dans ces schémas les notations usuelles (p pour prémisses et q pour conclusion); dans le passage cité, J.-M. Adam les inverse pour analyser un cas particulier qui ne nous intéresse pas ici.

idée-maîtresse est exacte et voici pourquoi) et non d'une séquence proprement argumentative, ce qui est le cas dans la dissertation commune où le mouvement mène des arguments (développement) à la conclusion. Plus précisément, il s'agit ici de *justification*, que J.-M. Adam considère comme « une forme particulière d'explication » :

Je me contenterai de suivre ici J.-B. Grize (1981 b : 8) en définissant la justification comme une réponse à la question « pourquoi affirmer cela » ? Tandis que l'explication proprement dite doit plutôt être considérée comme une réponse à « pourquoi être / devenir tel ou faire cela ? ». En d'autres termes, on justifie des paroles (« *de dicto* ») et l'on explique des faits (« *de re* »). (Adam, 1997 : 130)

Or l'inversion qui fait glisser de l'argumentation à l'explication/justification modifie profondément la nature du discours. En effet, si les deux types de séquences ont un statut fondamentalement dialogique, ils ne font pas la même place au discours de l'autre :

A revenir sur les processus de logique naturelle qui sous-tendent ces deux séquences, on peut considérer que lorsque l'agent producteur estime qu'un objet de discours, pourtant incontestable à ses yeux, risque d'être *problématique* (difficile à comprendre) pour le destinataire, il tend à développer la présentation des propriétés de cet objet en une séquence explicative. Et lorsque l'agent producteur estime qu'un aspect du thème qu'il expose est *contestable* (à ses yeux et/ou à ceux du destinataire), il tend à organiser cet objet de discours selon une séquence argumentative. (Bronckart, 1996 : 237, souligné par l'auteur)

L'hétérogénéité qui se trouve éconômisée par le passage de l'argumentation à la justification n'est rien de moins que celle de l'objection. De fait, on aura observé qu'à la différence de nombre de plans usuels dans les dissertations de culture générale (plan en deux volets dit parfois « plan Sciences-Po ») ou en usage dans le secondaire (plan thèse – antithèse – synthèse, dit « plan dialectique »), les deux schémas préconisés par la méthode militaire ne font pas de place à la thèse adverse. Le plan dialectique y est d'ailleurs expressément déconseillé (ainsi que dans les rapports de jurys) et la lecture des corrigés proposés par la revue d'*Études* confirme l'absence de contre-argumentation²⁴.

24. Pourtant, ces dernières années, la disgrâce dans laquelle est tombé le plan par convergence (ou par domaines) a conduit à promouvoir un plan appelé « Certes –

Si l'on s'attache d'ailleurs non plus au mouvement d'ensemble mais au « plan » conseillé, on observe que les enchaînements y sont aussi étroitement contraints que dans la progression qui, de phrase en phrase, tisse la « cohésion » du texte. Ainsi, la « démonstration par convergence » rappelle fortement la « progression à thème constant » car l'idée maîtresse reste le fil directeur du raisonnement et, dans chaque partie, un argument différent lui est associé. La « démonstration par déduction » quant à elle, est analogue à la « progression linéaire » puisqu'elle procède par des enchaînements logiques successifs dont l'idée-maîtresse constitue l'aboutissement :

| Démonstration par déduction | | Progression linéaire* |
|--|-------------------|---|
| <i>mon idée-maîtresse (D) est exacte parce que :</i> | | |
| <i>telle proposition (B) est exacte parce que (A)...</i> | $A \Rightarrow B$ | Phrase 1 : Th.1 (A) \Rightarrow Rh1 (B) |
| <i>ce qui (B) entraîne que telle proposition (C) est exacte...</i> | $B \Rightarrow C$ | Phr. 2 : Th.2 (B) \Rightarrow Rh.2 (C) |
| <i>ce qui (C) entraîne que telle proposition (D) est exacte...</i> | $C \Rightarrow D$ | Phr. 3 : Th.3 (C) \Rightarrow Rh. 3 (D) |
| <i>... donc mon idée-maîtresse (D) est bien exacte.</i> | donc D | |

(Pour illustrer ce type de progression, nous pouvons proposer l'exemple suivant : « Le contexte dans lequel l'armée de terre britannique évolue est très spécifique. **Cette armée**, totalement insérée dans la nation, bénéficie d'un relais important d'opinion par le biais de la "Territorial Army", exclusivement composée de réservistes [...]. **Ces civils militarisés** jouent, quand il le faut, un rôle important d'agent d'influence au bénéfice de l'armée de terre britannique²⁵. »

Néanmoins – Mais surtout », qui comporte un mouvement concessif initial, suivi d'une critique de la thèse adverse et d'une défense de sa thèse personnelle. De même certains jurys de concours militaires tolèrent aujourd'hui les plans en deux parties (de type « Sciences-Po »); cependant, le plan thèse-antithèse-synthèse reste interdit et seul un concours très particulier - sélectionnant des officiers qui suivront une formation à l'université – a renoncé à l'idée-maîtresse, qui reste, partout ailleurs (ensemble des concours de l'armée de terre, correspondance, échanges quotidiens à l'écrit et à l'oral, etc.) une règle d'or.

25. Poch, 1994. Les thèmes sont en gras et les rhèmes en italiques. Pour une présentation plus détaillée des deux types de progression et d'autres exemples, voir Sarfati, 1997 : 30.

A l'échelle de la dissertation, le plan par déduction reproduit ce mouvement, comme en témoigne ces extraits d'un corrigé proposé par la revue d'Études (présentation synthétique du plan proposé pour un sujet portant sur l'importance des connaissances dans l'exercice des responsabilités) :

I. « **Des connaissances** techniques, opérationnelles et humaines sont indispensables à la prise de décision » ;

II. « Mais **cette décision** ne peut être judicieuse [...] que si l'on a acquis aussi de l'habileté dans la pratique actualisée de sa mission. »

III. « Cependant **l'exercice de responsabilités** ne peut se limiter à ses côtés matériel et pratique. Il suppose en plus une conscience profonde de sa valeur intrinsèque. »)

| Démonstration par convergence | | Progression à thème constant** |
|--|-------------------|---------------------------------|
| <i>mon idée-maîtresse (X) est exacte parce que :</i> | | |
| <i>* dans tel domaine, (X) est exacte parce que (A)...</i> | $A \Rightarrow X$ | Phrase 1 : Th.1 (X) => Rh.1 (A) |
| <i>* dans tel domaine, (X) est exacte parce que (B)...</i> | $B \Rightarrow X$ | Phrase 2 : Th.1 (X) => Rh.2 (B) |
| ... | $C \Rightarrow X$ | Phrase 3 : Th.1 (X) => Rh.3 (C) |
| <i>... donc mon idée-maîtresse (X) est bien exacte.</i> | donc X | |

(*Exemple de progression à thème constant : « **Certains officiers** promis à de hautes responsabilités verraient fonctionner de l'intérieur certaines administrations décisionnelles; **ces officiers** seraient de très bons ambassadeurs de notre armée; **ils** trouveraient là l'occasion d'améliorer leurs capacités d'adaptation. » (Poch, 1994)

On comparera l'enchaînement de ces phrases avec celui du plan par convergence proposé pour le sujet de dissertation que nous avons cité : le candidat doit dans ce cas montrer « l'importance primordiale des connaissances » (« fil conducteur » commun aux trois parties),

I. « Dans le domaine technique » ;

II. « Dans le domaine opérationnel » ;

II. « Dans le domaine humain » ^{26.})

Les lois de bonne formation du discours édictées et la méthode de composition font du discours militaire un discours d'explication²⁷, où il s'agit davantage de faire comprendre que de convaincre, où

26. Les exemples de plans sont empruntés au fascicule n° 2 de la méthode déjà citée (Méth. 11), consacré aux « applications ».

27. Le thème de « l'explication » est d'ailleurs omniprésent dans les textes sur l'exercice du commandement dans les armées depuis que la discipline a cessé, en 1966 d'être « la force principale des armées » (refonte du *Règlement de discipline générale*

l'intelligibilité est inséparable de l'unité, où la visée argumentative se mue en compacité et récuse les formes marquées²⁸ de l'hétérogénéité. On peut se référer à cet égard à la distinction usuelle entre cohérence et cohésion, ainsi résumée par M. Charolles :

Tout le monde est à peu près d'accord pour opposer d'un côté la cohérence, qui a à voir avec l'interprétabilité des textes et, de l'autre, les marques de relation entre énoncés et constituants d'énoncés. Concernant ces marques [...] on tend à les regrouper sous le terme générique de cohésion. (Charolles, 1988 : 53)²⁹

En somme la méthode militaire opère une double réduction : l'argumentation est d'une part subvertie en explication (et l'adhésion subordonnée à la seule intelligibilité), et d'autre part la cohérence du propos se résout presque entièrement en cohésion textuelle.

dans les armées) pour devenir une discipline fondée sur « l'adhésion » (Disc. : 8), assortie à partir de la fin des années 70 du commandement et de la pédagogie « **participatifs** par objectif » ; cf. (PMG) et (Charte).

On le voit également se déployer dans les textes qui évoquent les relations avec les populations civiles dans les opérations d'assistance humanitaire ou de maintien de la paix (Somalie, Rwanda, ex-Yougoslavie). Là encore, il s'agit de susciter l'adhésion : « Nous savions donc qu'il fallait aussi orienter l'opinion publique, à l'intérieur des pays sur lesquels nous étions amenés à nous engager pour leur faire comprendre notre mission et l'intérêt qu'elle revêtait pour eux. », « Nous savions que ces pays étaient malades de la peur alimentée par le mensonge. La seule manière de calmer cette peur était de rétablir la vérité chaque fois que cela était possible. » (Morillon, 1998 ; cf. aussi Lapresle, 1997).

28. Au sens que Jacqueline Authier (1982) donne à ce terme. Bien entendu, cela ne signifie nullement que le discours effectivement produit par les militaires ne fasse pas de place à d'autres formes d'hétérogénéité ; on pourra s'en convaincre en se référant aux travaux de G. Péries, qui a mis en évidence les procédés de captation du discours communiste par le discours doctrinal français à l'époque de la guerre froide à travers un dispositif de subversion des énoncés et de « re-torsion » qui s'inscrit dans une « appropriation rhétorique de l'ennemi » (Péries, 1996 : 123). Dans notre perspective, et à la lumière de la récurrence des métaphores du corps (cf. ci-dessous) dans l'évocation du discours, il est d'ailleurs très intéressant de voir que le discours de l'autre s'intègre de manière privilégiée non pas par la polémique, mais par des procédés d'assimilation et, pourrait-on dire, de digestion, par lesquels on le fait sien, et par lequel on compte s'appropriier sa force. G. Péries reste très prudent mais il nous semble suggérer l'idée d'un étrange cannibalisme discursif lorsqu'il écrit : « De façon assez magique, ne pense-t-on pas terrasser l'ennemi en s'appropriant son esprit ? » (Péries, 1997 : 138)

29. Cf. également Charolles, 1988 : 54 : « La plupart des auteurs associent cohérence et intelligibilité dans un contexte de communication. »

I.5- Le style militaire

Même compacité du style : « clair », « précis » et « concis », tels sont les adjectifs les plus fréquents pour qualifier le style militaire, qu'on doit d'efforcer de « polir », de resserrer autour d'un « message ».

Il est difficile de faire court. D'ailleurs Pascal s'est excusé, un jour, « de n'avoir pas eu le temps de faire court » pour bien montrer que du temps est nécessaire pour *ramasser* sa pensée dans des phrases concises où *l'essentiel est débarrassé de l'accessoire*, par *polissages* successifs. [...]

Mais il faudra toujours prendre garde, ce faisant, à préserver la clarté, la *continuité* et *l'unité* de la démonstration et *l'équilibre* des chapitres entre eux. (Méth. 11)

L'idéal du style militaire se reconnaît à la parfaite complétude du texte, qui se clôt sur lui-même lorsque tous les termes en sont à la fois transparents et nécessaires :

On reconnaît qu'une phrase a atteint le maximum de précision lorsqu'on ne peut ajouter un mot sans l'affaiblir, en retrancher ou en remplacer un terme sans l'obscurcir. C'est généralement le cas des règlements militaires. (Corr. : 54)

Deux obstacles peuvent compromettre la bonne transmission de son contenu : les ornements inutiles – « éléments superfétatoires », « emphase », « périphrase » (Corr. : 53-54) – et les imprécisions qui laissent s'insinuer le doute – en particulier en ce qui concerne l'usage du vocabulaire car les mots sont réputés avoir un « sens exact ».

La justesse de l'expression apparaît comme un moyen de lutter contre les incertitudes du sens, représentées comme des ennemis, qui guettent et menacent la communication, prêts à s'infiltrer dans le message pour le désagréger :

[Il faut] s'exprimer sans ambiguïté et *laisser le moins de prise possible* à l'erreur d'interprétation. (Corr. : 53)

Il n'est pas question *d'introduire* des imprécisions, des variantes, ou des inexactitudes à l'information qu'on a voulu transmettre. (Méth. C : 57)

Unicité de langage qui *ne laisse la place* à aucune ambiguïté. (Armée 2002)

Clausewitz remarquait autrefois que « les pires méfaits sont dus à la terminologie, au vocabulaire, aux métaphores prétentieuses [...], *parasites sans aveu qui se faufilent partout tels des pillards lâchés par leur chef de bande* ». (Méth. C : 58)

Ainsi l'imprécision (du vocabulaire, surtout) apparaît-elle comme une faille qui rend vulnérable à une incursion, qui en tout cas fait émerger la menace d'un désordre :

[Le rédacteur militaire] trait [e] chaque mot, chaque argument, chaque texte, avec la *précaution d'un artificier abordant un objet suspect*. (Méth. C : 14)

La clarté est surtout indispensable dans la rédaction des ordres : les ordres d'opérations en particulier. Ce mode d'expression du commandement ne doit *laisser planer* aucune incertitude, *ne se prêter* à aucune confusion. Un ordre mal donné, mal compris, mal interprété, peut avoir des conséquences graves. (Corr. : 54)

Quant aux ornements inutiles de la rhétorique, on comprendra mieux leur caractère pernicieux en lisant la célèbre phrase attribuée à Pétain, au début de laquelle on reconnaîtra d'ailleurs l'idée-maîtresse :

Voici ce que je veux : une idée centrale qui soutient le texte d'un bout à l'autre, des paragraphes peu nombreux, proportionnés à leur importance. Pour les phrases, le sujet, le verbe, le complément, c'est encore la façon la plus sûre d'exprimer ce que l'on veut dire. Pas d'adjectif, *l'adjectif c'est ridicule, comme les ceintures de soie que portent les officiers dans ces armées d'opérette*. [...] Si la pensée est en ordre, les phrases s'emboîtent d'elles-mêmes. Le point-virgule est un bâtard. (Pétain, 1989 : 27)³⁰

La thématique de la cohésion, le refus de l'hétérogénéité, aussi bien que le style militaire s'articulent bien en effet à un *ethos* de la virilité combattante qui ne s'accommode ni de relâchement ni de fioritures :

L'*ethos* implique ainsi une police tacite du corps appréhendé à travers un comportement global. Caractère et corporalité du garant s'appuient donc sur un ensemble diffus de représentations sociales valorisées ou dévalorisées. (Maingueneau, 1999 : 79)

30. Signalons que le rejet de l'adjectif est commun à tous ceux qui récusent le style littéraire au profit d'une écriture *efficace*, qu'il s'agisse du style militaire, administratif ou journalistique : une boutade attribuée à Joseph Caillaux (« Un adjectif, oh là là ; un adverbe, vous en prenez toute la responsabilité ») est citée par un directeur de l'ENA pour inciter les élèves à plus de lisibilité (Bellier, 1993 : 265), et en ce qui concerne les journalistes, on attribue aux rédacteurs en chef le conseil suivant : « Un sujet, un verbe, un complément, et pour les adjectifs, vous viendrez me voir » (cf. Kaddour, 1995 : 6).

I.6- Ethos discursif et métaphores organiques

A sa manière, le *Manuel de correspondance militaire* le disait déjà, qui citait Buffon dans les premières lignes de son chapitre sur le style : « Le style est l'homme même ». Les rapports de jurys de l'École de guerre y font écho : « Le style et l'homme ne font qu'un » (EG 1976). De manière plus explicite encore, on observe dans les textes pédagogiques consacrés à l'expression militaire un réseau très dense de métaphores organiques qui renvoient à l'idée d'un tout harmonieux et hiérarchisé.

Plus particulièrement, la métaphore privilégiée est celle du corps humain et elle s'organise autour de notations tactiles et kinesthésiques qui renvoient en premier lieu au maintien, à la fermeté (ossature, muscle), en second lieu à la chaleur (ou à l'organe censé diffuser cette chaleur, le cœur).

L'« ossature » est généralement celle du « plan », ou du « raisonnement », et le muscle, la fermeté sont ceux de l'idée-maîtresse ; incertitudes et flottement du discours ne sont que les indices d'un manque de vigueur autrement plus inquiétant. Ils s'inscrivent en effet dans un réseau métaphorique qui suggère le ramollissement, la dilution, voire une forme de liquéfaction : fermeté du propos, fermeté du caractère et fermeté du corps sont ici inséparables.

L'idée unique et « *musclée* » qui dénote une bonne capacité de synthèse. [...] [Celle-ci] est d'autant plus *floue* que le « de quoi s'agit-il » est lui-même *vague*. (EG, 1994)

L'idée-maîtresse est souvent *noyée* sous une expression *délayée*. (EG, 1981)

Les réponses apportées sont souvent sans *vigueur*. (EG, 1977)

Le correcteur ne sait pas d'avance où le candidat veut le conduire et ce *flottement* dure parfois jusqu'à la conclusion. (EG, 1975)

Soutenir une thèse c'est prendre parti. La *neutralité* et le *manque de personnalité*, encore trop souvent observés cette année, ne font que masquer la *faiblesse du caractère*. (EG, 1977)

P. Bourdieu, analysant la théorie des climats de Montesquieu, avait déjà montré le lien que l'on peut établir entre « relâchement des fibres, relâchement des mœurs, relâchement du ressort vital et de l'énergie virile, lâcheté » (Bourdieu, 1982 : 236).

Dès lors on s'étonne moins que l'apprentissage de la méthode de dissertation puisse se prêter à des métaphores renvoyant à la gymnastique, à l'entraînement sportif :

L'importance d'une préparation sérieuse, menée ou aidée par des instructeurs qualifiés, n'est pas à démontrer. Elle n'atteint pourtant son plein effet que si le candidat a la ferme volonté de se cultiver personnellement et de se *gymnastiquer* au travail intellectuel. (EG, 1977)

Or la pratique aisée du raisonnement et de l'expression [...] passe, comme la *pratique sportive*, par *l'entraînement*. Ce dernier consiste à suivre un programme progressif mais soutenu, permettant d'acquérir à l'état de *réflexe* un mode de raisonnement comme le fait le *sportif* en acquérant peu à peu *l'enchaînement naturel* de certains gestes. (Méth.11)

Cette intériorisation est également évoquée au moyen de la métaphore – banale, mais filée ici de manière assez stupéfiante – de l'assimilation :

Le mode de raisonnement qui s'exprime constitue la méthode qu'il est nécessaire de posséder comme *une seconde nature* [...]. L'affaire est gagnée lorsque la méthode est totalement *assimilée* et l'utilisateur tellement *imprégné* d'elle qu'il n'y a plus lieu d'avoir recours, pour l'appliquer *naturellement*, à des schémas ou à des aide-mémoire. En cela la méthode est « *biodégradable* » : elle ne constitue ni un dogme, ni un carcan intellectuel, elle est un outil de raisonnement pour arriver à une expression juste. (Méth. 11)

Toute une vulgate pédagogique est là pour soutenir une vision de la formation comme nourrissage³¹, et ce plus particulièrement en milieu militaire où l'on cherche parfois à obtenir des comportements-réflexes³² tout en se gardant de la répétition trop mécanique de schémas ou de savoir-faire. Cette exigence se traduit par une tension entre la volonté de développer des automatismes et le refus du conditionnement³³, l'affirmation de la discipline et le rejet de la soumission

31. Voir sur ce point Charbonnel, 1993.

32. Outre le célèbre « réflexe du compte rendu » inculqué à tous les militaires, on peut citer à titre d'exemple la *Notice sur le combat de la section d'infanterie* qui évoque les « actes réflexes du fantassin », les « comportements réflexes du combattant individuel », le « réflexe permanent du renseignement » ou encore les « commandements réflexes ». (Comb. inf. : 15, 21, 25-26, 34, 74)

33. « L'armée de terre a besoin de têtes sachant raisonner de façon juste et rapide et non de singes ou de perroquets » écrit un examinateur de tactique (EG, 1993). La

passive; de cette tension sans cesse maintenue, le corps entraîné est à la fois le résultat, le signe et la métaphore, comme l'a montré Alain Ehrenberg :

Plutôt qu'une histoire des corps, c'est celle de la vertu qu'on peut lire derrière la combativité. Car la combativité n'est pas une attitude corporelle ou une morphologie, mais une vertu. L'individu combatif, c'est celui qui a du caractère, de la tenue, de l'esprit de décision, celui qui sait résister à ses vices, à ses faiblesses, à la tyrannie de ses instincts; c'est celui qui est à la fois obéissant et puissant : une souveraineté domestiquée, un citoyen. Le corps ne serait-il pas autre chose que l'écume de la vertu ? (Ehrenberg, 1983 : 171)

Nous pouvons élargir ce jeu de correspondances car la méthode de composition et la méthode de raisonnement tactique se rejoignent et sont sous-tendues par l'affirmation d'une homologie plus riche et plus complexe encore, entre aptitudes intellectuelles, « compétence discursive » (Maingueneau, 1984 : 45-79), qualités morales, dispositions psychologiques et entraînement physique.

L'extrême banalité de la métaphore centrale du corps autant que l'extraordinaire déploiement de ses formes à travers la littérature et les sciences humaines décourage de poursuivre plus avant l'interprétation. Nous nous bornerons donc à la rattacher ici au thème de la cohésion qui est indissolublement celle du discours, du corps organique, du corps militaire et de la nation :

Il est difficile de préciser [...] ce qui serait le dénominateur commun des relations des parties au tout au niveau le plus général de la figure rationnelle de l'organisme. Celle-ci implique une pluralité, le plus souvent hiérarchiquement ordonnée, où il n'est rien qui ne soit doué de mouvement et d'activité [...]. A cela se rattachent des catégories de sensibilité : communauté,

critique de l'application systématique de schémas stéréotypés parcourt l'ensemble des rapports de jurys de l'École de guerre, toutes épreuves confondues.

L'autre pôle de la tension perceptible dans la pédagogie et dans la discipline militaires (« drill », comportements-réflexes) pourrait être soutenu par les conceptions behavioristes qui selon G. Péries avaient cours dans l'enseignement militaire supérieur dans les années 50 (Péries, 1997 : 136) et qui y ont peut-être laissé leur empreinte. Sur la manière dont la pédagogie militaire s'est dégagée d'un modèle de « dressage » pour rechercher l'autonomie du combattant, qui repose sur une telle tension (et sur le lien entre formation du soldat et conception du citoyen dans la démocratie), voir Ehrenberg, 1983.

communion, immersion; des valeurs de participation, d'élargissement, de dépassement des déterminations particulières. [...] L'organique, comme milieu de l'individualité-totalité vivante, implique un mode de relation où rien n'est séparé, où rien n'est pauvre, où rien n'est mort; où chacun est sauvé rationnellement par l'englobant d'une vie libre. (Schlanger, 1995 : 120)

2- LE CORPS MILITAIRE FACE AUX JOURNALISTES : LE SILENCE DES MAL-AIMÉS

Or c'est l'ensemble de cette configuration profonde et complexe qui se trouve bousculée par la relation avec les journalistes. Pour présenter quelques-uns des éléments qui nous ont amenée à formuler cette hypothèse, nous repartirons de la métaphore du corps : c'est bien un corps viril que l'institution entend proposer à l'admiration de l'opinion publique et des médias :

Que ce soit en opération ou hors opération, à l'image de la vieille dame sympathique et à l'esprit jeune, encore parfois associée d'une façon confuse et subjective à l'actuelle armée de terre, doit se substituer celle d'un personnage mûr, à la tête froide, aux membres puissants et au cœur chaud. (DiCo)

Et d'appeler l'Armée de terre à développer une « communication plus enthousiaste que morose » mettant en œuvre « une stratégie externe fondée sur la promotion du militaire "allant de l'avant" [...], une communication offensive [...] et "décoincée" » (DiCo). Si ces exhortations se font si pressantes, c'est que le militaire de l'armée de terre semble un peu boudeur : « Il se croit moins aimé par le pays qu'il ne l'est en réalité » et la réputation de « rusticité » de cette « armée du nombre » la poursuit (DiCo).

Cette image est assez déconnectée de celle que nous offrons en opération, comme si les militaires que le public voit lors des actualités télévisées n'étaient pas ceux rencontrés dans les rues ou sur les routes de l'hexagone (DiCo).

Une directive sur les traditions dans l'armée de terre égrène sur une page les « freins à la compréhension du cérémonial » par l'opinion publique, qui peut trouver « inutile » et « dispendieuse » la

« chose militaire », surtout pour la « génération qui n'a pas connu la guerre » (TraCé). Claude Barrois confirme ce sentiment :

Ces hommes savent bien qu'ils représentent des modèles d'existence à la fois désuets aux yeux de nombre de leur contemporains, et souvent dévalorisés par une large frange de la population. (Barrois, 1993 : 24-25)

2.1 - De la désinformation à l'abandon

La double discordance entre l'image souhaitée et l'image traditionnelle, entre image et identité laisse persister un malaise diffus qui entretient une spirale du silence. La lecture d'une quarantaine d'articles du *Casoar*³⁴, portant sur les thèmes les plus divers, fait apparaître une thématique du mutisme douloureux : silencieux par obligation (devoir de réserve, exigence du secret³⁵), par tradition (la grande Muette) ou par modestie et par pudeur³⁶, le militaire subit silencieusement l'incompréhension de ses concitoyens, les manipulations de l'information, voire les insultes et les calomnies :

Pourquoi ce mutisme de la hiérarchie ? Nos supérieurs souffraient peut-être en silence ?... Selon une coutume bien établie dans « la grande muette ». (Bogros, 1996)

Ne serions-nous pas en réalité aigris par notre statut de « grande Muette » qui nous contraint à subir sans mot dire toutes les attaques y compris et surtout les plus injustes. (Chauvancy, 1992)

« Condamnés à se taire et à subir les insultes et les calomnies » (*ibidem*), les militaires bafoués contemplant le spectacle de la désinformation orchestrée dans ou par les médias.

Enfin pratiquer la tradition de la « grande Muette » permet à certaines associations d'utiliser sans risque la presse pour faire endosser au militaire une image négative comme « fasciste, raciste... » et accentue l'antipathie du militaire pour le journaliste par qui se transmet le message. (*Ibidem*)

[Les médias] peuvent se livrer impunément à toutes les dérives, de la simple désinformation aux campagnes mensongères qui s'imposent en direct dans tous les foyers. (Chambon, 1993)

34. Revue de la « Saint-Cyrienne », association des anciens élèves de Saint-Cyr.

35. Sur le « scénario du secret », voir l'article de M.-A. Paveau dans ce numéro.

36. Voir l'ensemble du dossier consacré à la liberté d'expression des militaires par *Le Casoar*, n°135, octobre 1994.

Les régimes totalitaires ont toujours réécrit l'histoire pour faire servir cette discipline à leur idéologie. Mais les démocraties aujourd'hui ont tendance, elles aussi, à occulter certains aspects ou certaines périodes de leur passé. (Garets, 1993)

Lorsque les origines de ce douloureux divorce sont évoquées, c'est généralement pour citer le traumatisme de l'Indochine et de l'Algérie :

C'est lors des guerres « coloniales » que les officiers auront à prendre le plus d'engagement à l'égard des populations qu'ils côtoient et au profit desquelles ils sont amenés à remplacer l'autorité civile [...]. De cet engagement naîtra un déchirement, aux traces durables, dès lors qu'il faudra abandonner ces territoires malgré la parole donnée et le travail accompli. (Bon, 1994)

C'est peut-être ce souvenir qui pèse dans certains textes où l'amertume à l'égard des médias se mêle à la rancune vis à vis des politiques, rendus responsables de cet abandon : journalistes et militaires se trouvent alors confondus dans l'amalgame du « contexte politico-médiatique » :

Le général de Gaulle a écrit dans *Le Fil de l'épée* qu'il y avait incompatibilité entre le militaire et l'homme d'état. [...] C'est parce que pour un chef militaire ce qui est blanc est blanc, ce qui est noir est noir. Pour un politique, tout est gris. (Morillon, 1998)

Le contexte contemporain et le poids présumé de l'opinion publique dans la prise des décisions ne font que raviver le sentiment d'une incompatibilité entre discours politique et discours militaire³⁷.

L'émergence de [l'option zéro mort dans les doctrines de défense occidentales] a été favorisée par le contexte politico-médiatique actuel. [...] De plus en plus soumis aux pressions des opinions publiques et des médias, les dirigeants politiques cherchent, d'un côté, à engager leurs armées car ils sont conscients qu'elles participent pleinement au rayonnement de la France

37. Les entretiens menés par C. Ollivier-Yaniv (*cf.* son article dans ce numéro et sa bibliographie) fournissent de précieux exemples de l'ambivalence du rapport des militaires aux politiques ainsi qu'une interprétation très intéressante du phénomène (distinction entre l'homme politique vu comme un élément du système politique – mésestimé – et l'homme politique vu comme figure du chef et modèle d'autorité – valorisé).

à l'étranger et, de l'autre, refusent d'avoir à rendre compte aux citoyens en cas d'échec des militaires. (Bailleux de Marisy, 1997)

C'est tout d'abord l'efficacité (ou même la possibilité) de l'action militaire qui est compromise par les ambiguïtés du langage politique : celles-ci ne font que recouvrir des divergences et masquer des failles qui continuent à travailler sous l'artifice fragile du compromis :

La *cohérence* de la chaîne de commandement [dans les opérations de maintien de la paix] [...] sera à l'évidence d'autant plus facile [...] à mettre en place que le mandat confié par la [communauté internationale] aux responsables de cette opération sera *dénué d'ambiguïtés* dans ses principes et *précis* dans ses objectifs. Il est notamment capital que le chef militaire ait reçu une mission dont *l'analyse de l'esprit et de la lettre* conduise à des concepts d'opération *traduisibles en termes militaires clairs*, à partir desquels les chefs sur le terrain pourront engager leur action et risquer la vie de leurs hommes. [...]

A la *clarté* du mandat *s'oppose évidemment le compromis diplomatique* dont il est souvent le fruit, et qui ne finit par emporter l'adhésion des mandants, puissances du Conseil de sécurité par exemple, que s'il est accepté par tous *malgré la disparité de leurs intérêts*.

Dans cet esprit, la *participation* des chefs militaires concernés à la *rédaction* du mandat qui définira leur mission apparaît plus que souhaitable. (La Presle, 1997)

Politiques et diplomates, comme plus haut les journalistes – et derrière eux l'opinion publique – peuvent donc se satisfaire d'ambiguïtés que le discours militaire récuse, revendiquant une irréductible spécificité.

Mais au-delà de l'action militaire proprement dite, c'est surtout le corps compact du groupe militaire qui se trouve menacé dans la relation avec les journalistes.

Le militaire craint le journaliste parce que celui-ci met en valeur, parfois sur simple présomption, ce qui pourrait être une *bavure*, une *défaillance* de l'un des *maillons* de l'institution. L'utilisation de l'information est interprétée comme une *attaque contre l'ensemble de ses membres*. En effet l'esprit de corps et la solidarité sont les caractéristiques de notre communauté rendue nécessaire par un engagement total dans un métier dangereux... (Chauvancy, 1992)

En effet, non seulement le journaliste peut chercher l'incident, mettre au jour les dysfonctionnements des armées, mais les militaires lui reprochent souvent de n'éclairer qu'un aspect de la réalité. Devant ce danger le remède réside, dit-on, dans une attitude plus « transpa-

rente » de l'institution qui doit « reconna [ître] les points positifs et les points négatifs » ; le journaliste quant à lui, doit être animé d'une exigence d'équité envers les militaires :

La journaliste a réalisé un reportage [sur la Légion] vrai et équilibré, montrant toutes les facettes de l'engagement du légionnaire, avec d'ailleurs des questions particulièrement directes. Sa rigueur professionnelle jointe à la transparence affichée par la Légion a permis de faire un reportage d'information et non de dénigrement ou de propagande. (*Ibidem*)

Plus généralement la conception de la vérité et de l'objectivité qui domine dans le discours militaire est liée à l'équilibre (entre critiques et louanges) et à la restitution d'une totalité. Conformément au modèle de la cohésion que nous avons étudié plus haut, l'évocation parcellaire, fragmentée de la réalité ne peut être que suspecte.

2.2- L'individualisme contre la cohésion

Nombreux sont d'ailleurs les journalistes dont la compétence professionnelle et l'honnêteté trouvent grâce aux yeux des militaires. Rares en revanche ceux qui leur semblent à même de comprendre en profondeur les exigences de la cohésion.

Car, semblables en cela à l'ensemble de la société, les journalistes adhèrent à des valeurs individualistes. Aux yeux des plus sévères, ils sont mus par l'ambition ou par la recherche du « scoop » ; le général Morillon, réputé pour ses bonnes relations avec les journalistes, propose de leur individualisme une vision plus nuancée :

Ceux que l'on trouve sur le terrain des affrontements ont la volonté d'être le serviteur de l'objectivité [...]. Ils ont des idées préconçues, ils sont marqués par l'idée que l'ordre n'est pas un but en soi et doutent que la nation puisse avoir intérêt à s'appuyer sur les militaires pour le maintenir. Dans l'ensemble les écoles de journalisme sont plutôt orientées vers la contestation de tout pouvoir, quel qu'il soit, et en particulier, du pouvoir coercitif qui peut être le nôtre. Ils ont une volonté, que je crois honnête, de faire progresser l'ordre mondial, le respect de la personne humaine. (Morillon, 1998)

L'« ambition personnelle » et les motivations économiques, poursuit-il, sont le plus souvent secondaires et subordonnées à cet idéal. Pourtant il ne fait ici que déplacer l'individualisme des journalistes de son pôle particulariste (défense de ses intérêts personnels) à son

pôle universaliste (généralisation de la valorisation de l'individu, défense des droits de toute personne humaine)³⁸.

Le milieu journalistique est d'ailleurs perçu par les militaires comme un milieu à la fois hétérogène et difficile à connaître, à comprendre :

25 % des journalistes seulement sont issus d'une école de journalisme. Les autres sont venus au journalisme au hasard de leurs études ou des opportunités. La grande diversité des origines cumulée aux multiples spécialités, aux différentes sensibilités sociales ou politiques garantit l'hétérogénéité de ce groupe social. (Chauvancy, 1992)

Je suis un ancien subordonné [...] du général Morillon en Bosnie. J'ai eu à fréquenter des journalistes en opération que le général nous avait envoyés. Nous avons dû faire face à des gens que nous ne connaissions pas. (Morillon, 1998)

Au-delà de ce groupe réputé hétérogène et insaisissable, de son caractère incontrôlable, c'est d'ailleurs l'écriture et l'expression individuelle en général qui s'avèrent problématiques, dès lors qu'elles prennent la forme d'une publication dans la presse.

2.3- L'expression individuelle comme dissolution

Bien sûr le style « journalistique » est généralement honni (à l'exception de quelques rares passages qui célèbrent la virtuosité de quelques grandes « plumes »), et il est accusé de chahuter le génie de la langue française, célébré dans la plupart des textes militaires. Les exemples abondent notamment dans les rapports de jurys de l'École de guerre, où l'on suggère aux candidats de lire « les grands auteurs » plutôt que les plumitifs sévissant dans la presse. Ce thème s'accompagne parfois de la condamnation d'une décadence de la belle langue, qui rejoint celle qu'a mise en évidence Marie-Anne Paveau, dans laquelle « le crépuscule menace le monde militaire » tandis que « la société tout entière [...] est menacée par la décadence » (Paveau, 1997 : 68).

Le style oral, le *laius*, le verbiage, la dramatisation journalistique sont des caractéristiques malheureusement trop générales. (EG, 1977)

38. Sur l'individualisme universaliste et l'individualisme particulariste, voir Schweisguth, 1995.

Personnellement agacé trois fois par jour par les fautes de français de nos journalistes de la presse écrite ou de la télévision, choqué par celles des hommes politiques et même par celles du Ministre de l'éducation..., j'ai été irrité de constater que l'Armée de Terre, à son tour, tombait dans ce travers. (Rochegonde, 1998)

La prolifération des mass media [...] et aussi le rythme souvent trépidant de la vie professionnelle ont fait perdre à la lecture et à la réflexion la place qu'elles occupaient jadis. (EG, 1976)

Il y a régression de la culture. [...] Les causes sont connues : rythme de vie moderne, écrasement par les mass media, déformation du style par l'usage du téléphone, la rédaction journalistique, etc. (EG, 1977)

Loin de l'écriture resserrée des militaires, la relâchement du style et la décadence culturelle opèrent conjointement et les journalistes sont leurs alliés. Mais il y a plus : plusieurs textes expriment une inquiétude relative à la prise de parole individuelle, qui comporte une menace de dissolution des liens internes à la communauté. Ne risque-t-on pas de se déchirer dans ces tribunes libres, créées par l'institution dans la presse militaire ? La cohésion du groupe résistera-t-elle à des prises de position parfois polémiques ?

Nombreux sont les terriens [...] qui ont gardé un souvenir très pénible des querelles de boutons apparues il y a quelques années entre partisans et opposants à la spécificité « outre-mer ». Ces articles ravageurs ont été publiés dans la rubrique « Libres opinions » d'*Armées d'aujourd'hui*. [...] La cohésion de notre armée n'a surtout pas besoin de tels coups bas. Ne cédon pas aux prises d'otages médiatiques ! (Dubourdieu, 1994)

Cette sourde résistance est à l'origine de bien des dénégations observées dans les textes portant sur la liberté d'expression, où les encouragements prodigués sont souvent accompagnés de la mention du « courage » nécessaire, des « risques » courus par ceux qui s'engagent sur le chemin étroit et périlleux de la publication.

Curieusement les professionnels de la défense sont quasiment absents des débats qui les concernent au premier chef et donnent l'impression d'être réticents à le faire. Seules des individualités – auteurs de livres, d'articles, voire consultants auprès d'une chaîne TV ou d'une radio – s'engagent dans cette voie difficile.

Tout cela manque de cohérence et de force. (Barret, 1994)

Les liens multiples, interdépendants et indissolubles qui unissent les militaires, qui les unissent à la nation et qui resserrent les fibres

de leur discours convoquent tout l'univers de la communauté et de l'institution dans le discours de chaque militaire : dans chaque interview, dans chaque communiqué, se joue une partie écrasante où le militaire a le sentiment de miser la totalité du lien armée-nation et de l'image de la communauté militaire. Les propos recueillis par les journalistes sur les théâtres d'opérations auprès de militaires ordinaires³⁹ peuvent provoquer des résonances lointaines impossibles à évaluer ; l'acte et la parole individuels sont chargés d'une puissance insoupçonnée et redoutable qui peut les faire rejaillir sur le pays tout entier, voire sur le monde :

L'évolution des relations entre la société et son armée, l'imprévisibilité des situations, l'extrême diversité des missions, le cadre d'engagement le plus souvent international, et l'*éclairage médiatique* qui peut donner une *répercussion stratégique* à des actions tactiques voire à des *comportements individuels*, exigent du militaire des qualités renouvelées d'adaptation, d'initiative et d'ouverture d'esprit. (Comp.)

De ce fait l'expression individuelle des militaires, pleine d'embûches impossibles à prévoir, reste environnée d'un halo d'interdit qui résiste à la promotion officielle de la libre expression. La presse militaire elle-même porte les stigmates de cette transgression et se présente comme un ensemble composite et indigeste, tant pour les militaires, qui disent ne pas toujours s'y reconnaître, que pour les civils qui ne s'y aventurent pas :

Les revues des associations militaires ont un tirage confidentiel en général, souvent empreintes de corporatisme tout en abordant aussi, un peu dans le *désordre*, les thèmes les plus variés. [...] Pour tout dire leur audience est *fluctuante* en milieu militaire. [...] Quant aux civils, ils ne savent comment aborder ce *patchwork* de publications et s'abstiennent. (16)

39. Nous désignons par ce terme tous les soldats, sous-officiers ou officiers qui n'appartiennent pas aux services spécialisés dans la communication institutionnelle, qu'il s'agisse de la DICOD, des SIRPA d'armée, ou des services de l'EMA (État-major des armées) qui ont en charge la communication opérationnelle. A ce sujet, voir l'article de Caroline Ollivier-Yaniv dans ce numéro.

2.4- Interincompréhension

Aussi la conscience d'une nécessaire coopération avec les médias, la fascination réciproque qu'exercent parfois les uns sur les autres des hommes d'action et de terrain, l'admiration partagée qu'ils éprouvent pour les grands correspondants de guerre, la volonté affichée de l'institution de développer l'expression des militaires, le développement des services de communication spécialisés⁴⁰, les bonnes relations individuelles entre nombre de militaires et de journalistes, la faveur croissante de l'opinion publique notamment dans le cadre des missions humanitaires ou de maintien de la paix, tout cela ne suffit pas à réformer profondément le rapport des militaires aux journalistes. Porteurs aux yeux des militaires de valeurs et de comportements qui valorisent la défense de l'individu, ces derniers sont promoteurs d'une vision du monde et de pratiques professionnelles qui contiennent les ferments de la dissolution et même leur écriture porte la menace d'un éclatement.

Dès lors les échanges entre journalistes et militaires gagneraient à être analysés en termes de « formations discursives », ce qui permettrait de faire apparaître cette « incompréhension réciproque parfaitement régulière et à laquelle aucun dictionnaire ni aucune hygiène du langage ne peuvent remédier. » (Maingueneau, 1983 : 23). Nous nous trouvons en effet dans un cas comparable à celui de formations discursives antagonistes, construites l'une contre l'autre dans une relation polémique.

Si sur le plan de la langue chacun des protagonistes discursifs peut croire qu'il « comprend » les énoncés de l'autre, il n'en va de même sur le plan du discours, où s'exercent des contraintes historiques irréductibles. [...] Derrière les mots, il y a le système dans lequel ils sont pris et les deux systèmes s'excluent, ne vivent que de cette exclusion réciproque. L'incompréhension n'est pas un raté du système d'« échanges », elle en est la condition de possibilité. (*Ibid.*)

Nous sommes loin du « secret défense » ou du « devoir de réserve », que certains militaires invoquent *ad nauseam* et qui désignent bien des restrictions à l'expression libre des militaires mais servent

40. Cf. Ollivier-Yaniv, 2000.

aussi de prétextes usés, commodes et maladroits à une préservation bien plus essentielle encore, celle de l'identité et du discours militaires.

C'est pourquoi il nous semble que la crainte de la faille, de la fracture, doit se lire, à la lumière de ce qui précède, autrement que comme une réticence traditionnelle, vestige de la Grande Muette, autrement que comme une solidarité, de bon ou de mauvais aloi, protégeant un milieu fermé et replié sur lui-même. Ce qui est engagé c'est autant la représentation de la place de l'individu – dans le groupe et dans la société – que celle de la vérité et de l'intelligibilité du discours, car le fil de la cohésion innerve le discours militaire de l'idée-maîtresse à la conclusion, de l'esprit de corps au corps du combattant.

Ce qui est en question, c'est bien le « noyau sémantique » qui caractérise et alimente le discours des militaires et qui tient dans le mot de « cohésion », que celui-ci désigne les liens qui unissent les hommes ou les phrases, les militaires à la nation ou les arguments à l'idée-maîtresse, la tête aux membres ou l'ossature aux muscles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Productions militaires institutionnelles et documents officiels

(dans l'ordre alphabétique des abréviations utilisées dans l'article) :

(Armée 2002) – Brochure *Armée de terre 2002*, document diffusé aux officiers généraux et aux chefs de corps par l'État-Major de l'Armée de Terre en avril 2000.

(Charte) – Général FORRAY [Chef d'État-Major de l'Armée de Terre], *Charte de l'exercice de l'autorité dans l'Armée de Terre*, 1990.

(Comb. inf.) – *Notice sur le combat de la section d'infanterie*, INF 202, diffusée par le bureau Instruction de l'État-Major de l'Armée de Terre, éd. 1986, réimpr. 1988.

(Comp) – Général CRENE, [Chef d'État-Major de l'Armée de Terre], *Directive relative aux comportements dans l'armée de terre*, comportant en annexe le « Code du soldat », et le « Guide du comportement », juin 1999.

(Corr.) – Jacques BLONDEL, *Correspondance militaire et relations publiques; guide pratique administratif et protocole*, Lavauzelle, Paris, 1995.

- (DiCo) – Général MERCIER, [Chef d'État-Major de l'Armée de Terre], *Directive de communication pour l'armée de terre, février 1997- février 1999*, Sirpa Terre, 1997.
- (Disc.) – *Règlement de discipline générale dans les armées*, TTA 101, Éd. 1980, Réimpr. 1989.
- (EG) – Rapports des présidents des jurys du concours d'entrée à l'École Supérieure de Guerre, puis au CSEM (Cours Supérieur d'État-Major) de 1975 à 1998 [sélection des élites de l'armée de terre, qui après une scolarité spécifique à l'armée de terre, rejoindront les marins et les aviateurs au CID (Collège Interarmées de défense)]
- (Méth. 11) – *Méthode de composition*, diffusée par la Société d'études [méthode de dissertation utilisée dans l'Armée de Terre], fascicule M11 (destiné notamment aux candidats au CSEM), Éd. 1992.
- (Méth. C.) – *Méthode de raisonnement et de composition* [à l'usage des élèves-officiers en formation initiale dans les trois écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan], présentée par le chef d'escadron Jean Pailler, 1985.
- (MRG) – *Méthode de raisonnement général*, document de travail distribué à des stagiaires de l'École d'État-Major de Compiègne.
- (MRT 85) – *Méthode de Raisonnement Tactique*, TTA 152, diffusé par le Bureau Instruction de l'État-Major de l'armée de terre, édition 1985.
- (MRT 94) – *Méthode de Raisonnement Tactique 1994 – V5*, document provisoire, élaboré par la 109^e promotion du Cours Supérieur d'État-Major et diffusé dans les centres de préparation au concours par la DEMSAT (Direction de l'Enseignement Militaire Supérieur de l'Armée de Terre) à la fin de l'année 1995. Il s'agit d'un projet de nouvelle édition de la MRT.
- (Pédag.) – *Manuel de pédagogie militaire*, TTA 193, éd. 1985, réimpr. 1990.
- (PMG) – *Manuel de mise en œuvre du processus des missions globales*, TTA 153, éd. 1979.
- (TraCé) – Général CRENE, [Chef d'État-Major de l'Armée de Terre], *Orientations préparatoires à la directive relative à l'usage des traditions et du cérémonial dans l'armée de terre*, 28 juillet 1999.

2. Articles de la presse militaire :

« Éléments pour une doctrine » (article anonyme), *Message des Forces Armées*, n°26, décembre 1957 : 8-9, cité par G. Péries, 1998.

Éditorial (anonyme) de *Message des Forces Armées* n°31, octobre 1958 : 2, cité par G. Péries, 1998.

Général Jean-René BACHELET (chargé de mission auprès du Chef d'État-Major de l'Armée de Terre) (1999) – « L'exercice du métier des armes dans l'armée de Terre », *Armées d'aujourd'hui*, n°239 : 10-13.

Guillaume BAILLEUX DE MARISY (1997) – « "Zéro mort" : vers une impasse pour le chef militaire », *Le Casoar*, juillet : 58-60.

Michel BARRET (1994) – « Expression et communication », *Le Casoar*, octobre.

Denis BOGROS (1996) – « Libres propos d'un vieux grognard », *Le Casoar*, janvier : 65-67.

Georges BON (1994) – « Aspects historiques de la liberté d'expression », *Le Casoar*, octobre : 21-25.

François CHAMBON (1993) – « Les nouveaux pouvoirs et l'intolérable », *Le Casoar*, avril : 63-64.

François CHAUVANCY (1992) – « Haro sur les médias ou torts partagés », *Le Casoar*, janvier : 64-67.

Louis DUBOURDIEU (1994) – « Liberté d'expression et devoir de réserve », *Le Casoar*, octobre : 31-34.

Alain des GARETS (1993) – « Le devoir de vérité », *Le Casoar*, avril : 63.

Jean LAGARDE (1994) – « Les officiers ont-ils de bonnes raisons de vouloir s'exprimer publiquement », *Le Casoar*, octobre : 41-45.

Général Philippe MORILLON (1998) – « Le chef militaire et les médias : partenaire ou adversaire? », compte-rendu du dîner-débat du 28 avril 1998, extrait tiré à part de *Contact*, Bulletin de l'Amicale de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, 25 juin : 1-16.

Jean-Jacques POCH (1994) – « L'expression des officiers en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en RFA », *Le Casoar*, octobre, n°134.

Bertrand de la PRESLE (1993) – « Sélection et formation des élites dans l'armée de terre », *Le Casoar*, avril : 27-31.

Général Bertrand de la PRESLE (1997) – « Réflexions après un séjour de près de trente mois en ex-Yougoslavie », *Les Cahiers de Mars*, 154, 3^e trimestre.

G. de ROCHEGONDE (1998) – « Les mots et les choses... et les sigles... La tradition d'un bon usage de la langue française », *Le Casoar*, juillet : 58-59.

3. Études et ouvrages universitaires

ADAM Jean-Michel (1997) – *Les textes : types et prototypes ; récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris, Nathan.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1982) – « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive », *DRLAV* n° 26 : 91-151.

BARROIS Claude (1993) – *Psychanalyse du guerrier*. Paris, Hachette.

BELLIER Irène (1993) – *L'ENA comme si vous y étiez*. Paris, Le Seuil.

BOENE Bernard (1999) – « L'avenir du lien armée-nation : deux scénarios », *Les Champs de Mars*, n°5.

BOURDIEU Pierre (1982) – *Ce que parler veut dire ; l'économie des échanges linguistiques*. Paris, Éditions du Seuil.

BRONCKART Jean-Paul (1996) – *Activité langagière, textes et discours ; pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.

CHARBONNEL Nanine (1993) – « Lieux communs et métaphores : pour une théorie de leurs rapports », in C. Plantin (éd.), *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*. Paris, Kimé : 144-151.

CHAROLLES Michel (1988) – « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, tome X, fasc. 2 : 45-66.

EHRENBERG Alain (1983) – *Le Corps militaire ; politique et pédagogie en démocratie*. Paris, Aubier Montaigne.

GRIZE Jean-Blaise (1981) – « Logique naturelle et explication », *Revue européenne des sciences sociales*, XII, n°32. Genève, Droz.

- KADDOUR Hédi (1995) – *Pour les adjectifs, vous viendrez me voir*, Les Guides du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes. Éd. du CFPJ.
- MAINGUENEAU Dominique (1983) – *Sémantique de la polémique*. Lausanne, L'Age d'homme.
- (1984) – *Genèses du discours*. Bruxelles, Mardaga.
 - (1999) – « Ethos, scénographie, incorporation », in Ruth Amossy (éd.), *Images de soi dans le discours; la construction de l'ethos*. Lausanne, Delachaux et Niestlé : 75-100.
- OGER Claire (1998) – *La culture générale dans les rapports de jurys de l'École de Guerre; analyse de discours*. Mémoire de DEA en sciences du langage, Paris III.
- OLLIVIER-YANIV Caroline (2000) – *L'État communiquant*. Paris, Presses universitaires de France.
- PAVEAU Marie-Anne (1994) – *Le langage des militaires, éléments pour une ethno-linguistique de l'armée de terre française*, thèse de doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne.
- (1997) – « Paroles de militaires : les "Libres réflexions sur la défense" dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986-1996 », "*Signes et rhétoriques militaires*", *Mots* n° 51, juin : 58-73.
- PERELMAN Chaïm et Lucie OLBRECHTS-TYTECA (1992) – *Traité de l'argumentation*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- PÉRIES Gabriel (1997) – « L'appropriation rhétorique de l'ennemi dans le discours militaire français pendant la guerre froide », *Les Champs de mars*, n°2, printemps-été : 123-138.
- (1998) – « Rôles d'institution et sens du mot *doctrine* dans le discours militaire », *Les Champs de Mars*, n°3, Paris, La Documentation française : 13-32.
 - (1999) – « L'appel à l'ennemi, structure de la création doctrinale pendant la guerre froide », in A. Thiéblemont (éd.) : 289-339.
- PÉTAIN Philippe (1989) – *Discours aux Français; 17 juin 1940 – 20 août 1944*, textes établis, présentés et commentés par J.-C. Barbas. Paris, Albin Michel.
- SARFATI Georges-Elia (1997) – *Éléments d'analyse du discours*. Paris, Nathan.

SCHLANGER Judith (1995) – *Les métaphores de l'organisme*. Paris, Vrin, 1971, rééd. L'Harmattan.

SCHWEISGUTH Étienne (1995) – « La montée des valeurs individualistes », *Futuribles*, n°200, juillet-août : 131-160.

THIÉBLEMONT André (éd.) (1999) – *Cultures et logiques militaires*. Paris, Presses universitaires de France.

VIGNAUX Georges (1988) – *Le discours acteur du monde; énonciation, argumentation et cognition*. Paris, Ophrys.